

Un territoire périurbain en forte croissance démographique

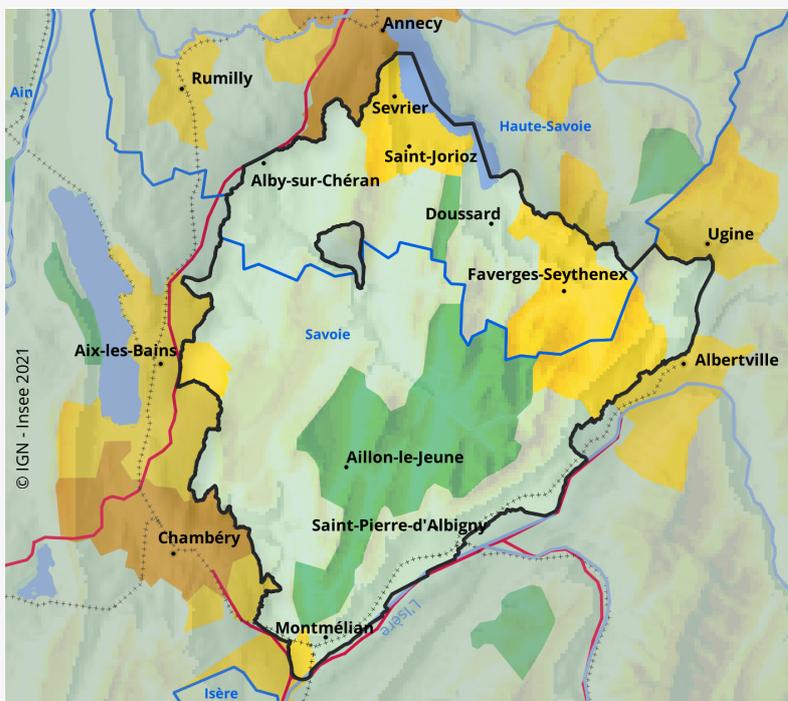
Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 133 • Novembre 2021



La population du Parc naturel régional du massif des Bauges a très fortement augmenté depuis 2008. Fort de ses nombreux atouts liés à l'accès aux emplois et au cadre de vie, le parc attire de nouveaux habitants, en particulier de jeunes actifs. Ils travaillent principalement à l'extérieur du parc, ce qui occasionne ainsi de nombreuses navettes domicile-travail et confère au territoire un profil périurbain. L'emploi est porté par le secteur tertiaire. Les emplois dans la construction se maintiennent grâce à la forte expansion du parc de logements, tandis que ceux de l'industrie et de l'agriculture sont en repli. Le tourisme occupe également une place importante, à travers une offre d'activités de loisirs d'une grande diversité.

Le Parc naturel régional (PNR) du massif des Bauges a été créé en 1995. À cheval sur les départements de Savoie et de Haute-Savoie, il s'étend sur 67 communes. Les communes d'Entrelacs, Val de Chaise et Porte de Savoie, situées majoritairement hors du PNR, sont exclues de cette étude. La définition d'un PNR est décidée au niveau national pour sa valeur patrimoniale et paysagère. Il a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain en mettant en œuvre une politique d'aménagement et de développement respectueuse de l'environnement. Le massif des Bauges est un massif subalpin de moyenne montagne qui prolonge vers le nord celui de la Chartreuse. Dominé par l'Arcalod culminant à 2 217 mètres d'altitude, le parc est bordé par Annecy au nord, Chambéry à l'ouest et Albertville à l'est. Des coteaux secs dominant la Combe de Savoie aux sommets des Hautes-Bauges, des rives du lac d'Annecy au belvédère du Revard, le massif des Bauges offre une diversité de paysages tout en contrastes. Le contour du parc s'arrête aux vallées urbanisées où se concentrent la population et l'activité économique, notamment aux abords des six villes qui entourent le parc, appelées **villes-portes**, que sont Annecy, Chambéry, Albertville, Aix-les-Bains, Ugine et Rumilly ► **figure 1**.

► 1. Grille de densité communale



Grille de densité communale

- Communes densément peuplées
- Communes de densité intermédiaire
- Communes peu denses
- Communes très peu denses

□ PNR du massif des Bauges

- Départements
- Fleuves
- Autoroutes
- Voies ferrées

Note : l'enclave au sein du PNR correspond à la commune d'Allèves, non signataire de la Charte du parc.
Source : Insee, Recensement de la population 2018

Forte densité et croissance démographique

En 2018, avec près de 75 000 habitants répartis sur 880 km², la densité de population est presque deux fois plus importante dans le Parc naturel régional du massif des Bauges (85 habitants/km²) que dans le **territoire de référence** constitué de l'ensemble des PNR situés dans la région ► **figure 2**. La population est inégalement répartie dans le parc et se concentre sur son pourtour : 70 % des habitants vivent dans 20 % des communes. Les plus peuplées sont Faverges-Seythenex avec 7 600 habitants, Saint-Jorioz (5 900 habitants) ainsi que Sevrier, Montmélian et Saint-Pierre-d'Albigny (autour de 4 000 habitants) ► **figure 3**.

Entre 2008 et 2018, la croissance démographique dans le parc est très soutenue. Le taux d'évolution annuel moyen est de + 0,9 % (contre + 0,4 % dans le territoire de référence et + 0,7 % dans la région), soit en moyenne 630 personnes de plus par an sur la période. Le nombre de naissances est supérieur à celui des décès, mais la croissance est majoritairement portée par le **solde migratoire** : les arrivées sont plus nombreuses que les départs. Comme ailleurs sur le territoire national, la hausse de la population ralentit, en particulier celle due au solde migratoire (+ 1,1 % entre 1999 et 2008, + 0,7 % entre 2008 et 2013 et + 0,4 % entre 2013 et 2018). Malgré tout, cette dernière reste supérieure à l'évolution constatée dans l'ensemble des PNR de la région, comme l'est également celle due à l'excédent naturel.

Entre 2017 et 2018, 4 230 personnes se sont nouvellement installées sur le territoire et 3 790 l'ont quitté. Les arrivées viennent majoritairement de Savoie et de Haute-Savoie (respectivement 1 520 et 1 300 personnes). Il s'agit souvent de déménagements de proximité : les **aires d'attraction des villes** de Chambéry, Annecy et Albertville représentent à elles seules 57 % des échanges en provenance ou à destination du parc. Les nouveaux arrivants sont plus souvent des actifs en emploi, cadres ou de professions intermédiaires, entre 25 et 39 ans et diplômés d'études supérieures. Ils sont plus souvent locataires, habitant plus fréquemment un appartement que la population déjà sur place. Les arrivées excèdent les départs pour toutes les tranches d'âge, à l'exception des 18-24 ans qui quittent le parc pour poursuivre leurs études hors du territoire. Ce départ d'étudiants s'accompagne, dans une moindre mesure, de celui d'un certain nombre d'ouvriers et d'employés.

Un profil périurbain marqué

Avec plusieurs pôles d'emplois importants et l'étalement des villes qui le bordent, le PNR du massif des Bauges présente un profil plutôt périurbain. Les couples, avec ou sans enfants, y sont nombreux (60 % des ménages) et la part des jeunes est plus élevée que dans le territoire de référence, surtout celle des enfants mineurs. En effet, la présence de communes très urbaines sur le pourtour du PNR atténue l'aspect plus rural du cœur du parc. Seulement

4 % de la population vit ainsi dans des communes hors influence des villes contre 18 % dans le territoire de comparaison. Pour accueillir ces familles, le nombre de logements a fortement augmenté entre 2008 et 2018 (+ 17 %), soit 6 080 logements supplémentaires en 10 ans. Les résidences principales constituent la majorité des logements du parc et ces derniers sont relativement récents comparés à ceux des PNR de la région. L'augmentation du nombre de logements provient essentiellement de constructions neuves. Depuis 1990, il y a eu

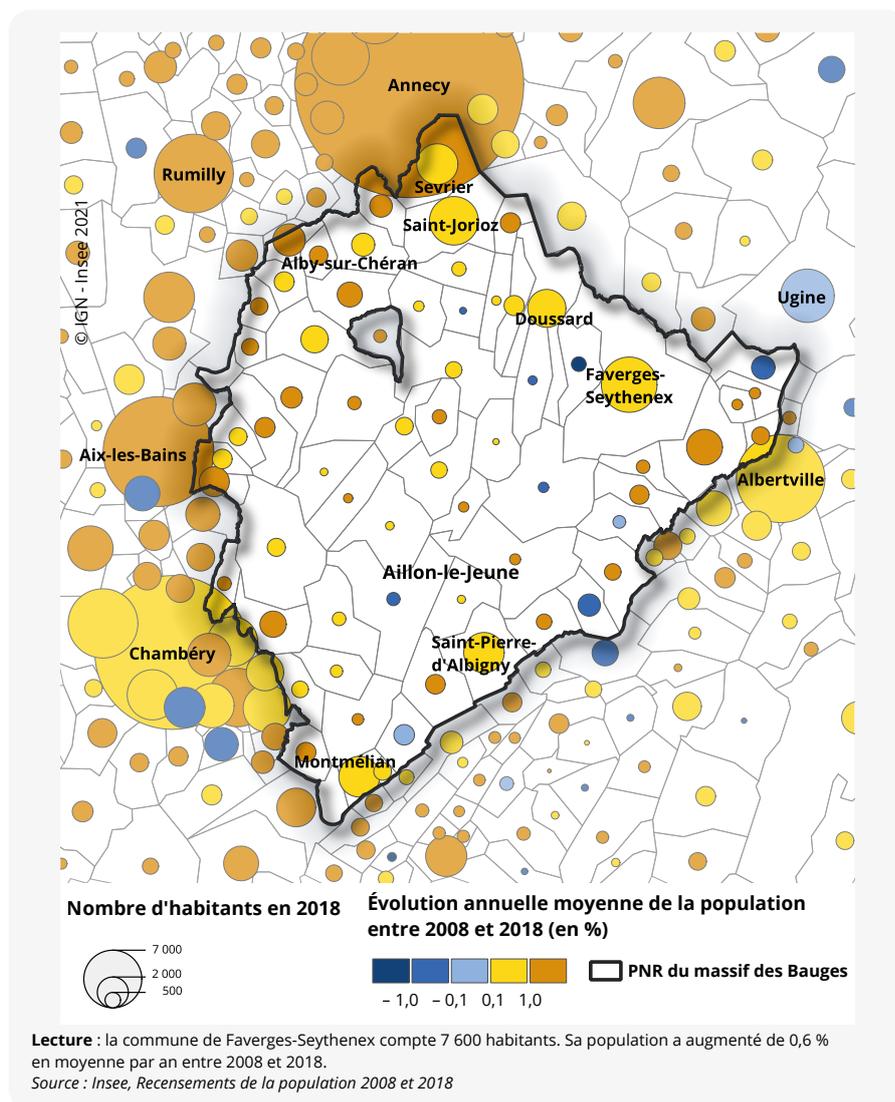
► 2. Carte d'identité du territoire

	PNR du massif des Bauges	Ensemble des PNR de la région	Auvergne-Rhône-Alpes
Population 2018	74 930	716 680	7 994 460
Densité (hab./km ²)	85,1	44,6	112,8
Nombre de communes	64	810	4 030
Part de la population dans les aires d'attractions des villes (en %)	95,7	82,1	91,8
Part des moins de 20 ans (en %)	23,9	22,4	24,4
Part des 65 ans et plus (en %)	20,3	23,4	19,7

Lecture : le PNR du massif des Bauges compte 74 930 habitants, dont 95,7 % vivent dans une aire d'attraction des villes. Par ailleurs, 23,9 % de la population y est âgée de moins de 20 ans.

Source : Insee, Recensement de la population 2018, exploitation principale

► 3. Population et son évolution annuelle moyenne entre 2008 et 2018



► 4. Caractéristiques socio-économiques

	PNR du massif des Bauges	Ensemble des PNR de la région	Auvergne-Rhône-Alpes
Niveau de vie médian (en euros)	25 100	22 900	22 500
Part des salaires, traitements et indemnités chômage (en %)	69,3	64,4	69,8
Taux de pauvreté (en %)	6,8	10,8	12,7
Part des chômeurs dans la population active de 15-64 ans (en %)	7,7	9,8	11,5
Taux d'emploi des 25-54 ans (en %)	87,9	84,9	82,2

Lecture : dans le PNR du massif des Bauges, la moitié des habitants a un niveau de vie inférieur à 25 100 euros. Les salaires, traitements et indemnités chômage représentent en moyenne 69,3 % de ce niveau de vie médian.
Sources : Insee, Recensement de la population 2018-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2018

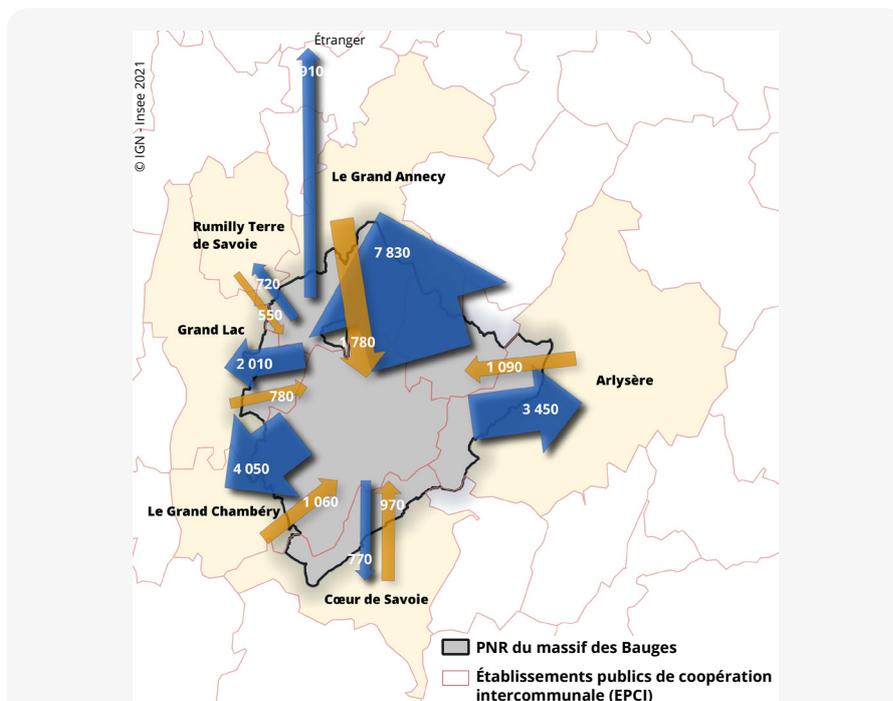
deux grandes phases de construction, au début des années 2000 puis entre 2014 et 2017. Ainsi, 39 % des résidences principales du parc ont été construites après 1990 contre 28 % dans le territoire de référence. Comme dans la plupart des territoires au profil périurbain, la population est plutôt socialement favorisée. Le **niveau de vie médian** est plus élevé dans le PNR des Bauges que dans le territoire de référence et la région. Les professions intermédiaires y sont légèrement plus représentées qu'ailleurs, la part des salaires dans les revenus plus élevée et celle des pensions et retraites plus faible ► **figure 4**. Une part importante d'anciens cadres et professions intermédiaires figure parmi les retraités (38 % contre 33 % dans le territoire de référence et 30 % dans la région). Enfin, le taux de pauvreté est plus faible dans le massif des Bauges (6,8 %, soit respectivement 4 et 6 points de moins que dans la zone de comparaison et la région), comme l'est aussi la part des chômeurs dans la population active des 15-64 ans.

De nombreux résidents quittent le parc pour aller travailler

Reflète de la vocation résidentielle de ce territoire, deux tiers de ses habitants qui ont un emploi travaillent en dehors, générant de nombreuses navettes domicile-travail. Ainsi, 22 940 actifs en emploi sortent du parc chaque jour pour rejoindre leur lieu de travail, dont 910 hors France métropolitaine, principalement vers la Suisse. Les nouveaux arrivants sont souvent des actifs ayant un emploi hors de la zone. Entre 2008 et 2018, 92 % des actifs occupés supplémentaires travaillent en dehors du PNR des Bauges, dont 23 % à l'étranger. En parallèle, 42 % des emplois au sein du PNR sont occupés par des actifs n'y résidant pas, ce qui correspond à 8 170 navetteurs entrants. Les principales navettes ont lieu avec les aires d'attraction des villes d'Annecy, de Chambéry et d'Albertville (plus de 80 % des échanges). Les navetteurs sortants rejoignent majoritairement les six villes-ports que sont Annecy, Chambéry, Albertville, Aix-les-Bains, Ugine et Rumilly (54 % des sorties). Annecy est la commune qui attire le plus d'actifs en provenance

du PNR : 27 % des navetteurs sortants, soit 6 090 travailleurs ► **figure 5**. Les déplacements domicile-travail se font majoritairement en véhicule motorisé : 87 % des actifs occupés résidant dans le parc utilisent une voiture, camionnette ou moto pour aller travailler, soit 29 270 actifs (contre 80 % dans l'ensemble des PNR de la région). Ceux travaillant hors de leur commune parcourent en moyenne 29 km. De même, 94 % des entrants utilisent un véhicule motorisé pour venir travailler dans le PNR. À l'intérieur du parc, les actifs sortant de leur commune parcourent en moyenne 12 km. Les principaux échanges ont lieu entre les communes de Doussard, Faverges-Seythenex, Saint-Jorioz et Sevrier, qui représentent 800 déplacements domicile-travail quotidiens. La mobilité est un enjeu déterminant pour ces territoires : le Parc a ainsi élaboré un programme d'actions en faveur de l'éco-mobilité, « Mobilité durable en Bauges ».

► 5. Navettes domicile-travail entre le PNR du massif des Bauges et les EPCI environnants



Note : seuls les flux supérieurs à 400 actifs sont représentés.
Lecture : depuis le PNR du massif des Bauges, 7 830 actifs en emploi partent travailler dans le Grand Anney, tandis que 1 780 font le chemin inverse.
Source : Insee, Recensement de la population 2018, exploitation principale

Une hausse des emplois tirée par le secteur tertiaire

Au total, 33 850 habitants du parc occupent un emploi, que ce soit en son sein ou à l'extérieur. Entre 2008 et 2018, la croissance de la population active en emploi y est plus soutenue que dans le territoire de référence (+ 8,5 % contre + 2,6 %, et + 5,3 % dans la région), en lien avec la croissance démographique. Cela représente une augmentation de 2 650 actifs occupés en 10 ans. Sur cette même période, l'emploi a moins augmenté que la population active, malgré une hausse plus forte que dans le territoire de référence (+ 2,9 % contre + 0,1 %). Le gain est de 650 emplois en 10 ans, pour atteindre 19 080 emplois en 2018. L'écart entre emplois et population active s'est donc accru et le parc offre seulement 56 emplois pour 100 actifs. Ce déséquilibre est plus important pour les cadres et professions intellectuelles supérieures qui ont tendance à chercher un cadre de vie agréable et non un emploi dans le parc.

Comme dans l'ensemble des PNR de la région, les services concentrent 71 % des emplois du massif des Bauges. Le secteur tertiaire enregistre une forte croissance de ses effectifs, plus soutenue que dans le territoire de comparaison (+ 14 % contre + 5 %). Cette progression du nombre d'emplois tertiaires compense la forte baisse, plus importante qu'ailleurs, de l'emploi industriel et agricole (- 24 % et - 19 %). En 2018, la part de l'agriculture et de l'industrie dans l'emploi

(respectivement 4 % et 15 %) est plus faible que dans le territoire de comparaison. Au contraire, en lien avec la forte expansion du parc de logements, la part de la construction est plus élevée qu'ailleurs (10 % contre 7 % dans le territoire de comparaison et la région) et ses effectifs se sont maintenus.

Dans le PNR, les emplois reposent sur 6 290 établissements au 1^{er} janvier 2019 (hors agriculture), dont 78 % n'ont pas de salarié (entrepreneurs individuels, professions libérales...) et 19 % entre 1 et 9 salariés. Le parc affiche une spécificité dans la fabrication de machines et d'équipements et dans l'industrie pharmaceutique. En effet, le plus gros établissement employeur est Staubli Faverges avec 1 400 postes. Son activité repose sur trois gammes de produits : la robotique, les connecteurs et les machines textiles. Le second établissement employeur est de taille beaucoup plus modeste avec 340 postes : il s'agit du laboratoire Galderma qui propose des solutions médicales sur prescription ainsi que des produits en vente libre dans les pharmacies. Ensuite, le Comptoir Savoyard de Distribution, plateforme de distribution spécialisée en fruits et légumes, surgelés, viandes et poissons, emploie 200 personnes. Seules les communes de Faverges-Seythenex, Alby-sur-Chéran, Montmélian et Saint-Pierre-d'Albigny hébergent des établissements de plus de 100 postes.

Par ailleurs, la forêt fait partie de l'identité même du massif. La filière bois emploie 440 salariés et compte, en plus, 250 entreprises ou entrepreneurs individuels sans salarié. Avec près de

60 % de couverture forestière et son tissu d'entrepreneurs de travaux forestiers, de petites scieries, de charpentiers, de menuisiers, le massif des Bauges offre une filière forêt-bois complète et dynamique.

Un tourisme bien développé

Malgré un profil majoritairement périurbain, le tourisme occupe une place importante dans le PNR du massif des Bauges. Bordé des lacs d'Anney et du Bourget, sillonné de nombreux sentiers de randonnée et abritant cinq stations de ski, le parc offre une capacité d'hébergement touristique élevée par rapport au territoire de référence (48 lits/km² contre 33). Les campings occupent une place importante dans la capacité d'accueil, plus que dans l'ensemble des PNR (27 % contre 15 %). Au total, le PNR bénéficie de 41 800 lits, dont 29 300 dans les résidences secondaires. Entre 2008 et 2018, le nombre de résidences secondaires a fortement augmenté : + 16 % contre + 4 % dans le territoire de référence.

Sur l'année, les activités touristiques emploient 1 280 personnes par mois en moyenne, soit 6,7 % de l'emploi total de la zone (contre 5 % dans la zone de référence). Comme dans les autres PNR, l'activité touristique connaît une forte saisonnalité : l'emploi lié au tourisme atteint 1 780 emplois en juillet-août contre 1 050 en hiver. Cependant, avec cinq stations de ski, le tourisme d'hiver est également bien développé dans le massif avec un vaste domaine nordique, notamment dans la station du Revard, ainsi qu'un domaine de ski alpin dans la station d'Aillons-Margéraz.

Fort de son label Géoparc obtenu fin 2011, un des sept existant actuellement en France, le parc affiche un positionnement touristique basé sur le géotourisme, un tourisme de nature exploitant les particularités géologiques du parc et tourné vers un développement durable.

Une bonne accessibilité aux équipements et services

Le positionnement du parc, aux portes de plusieurs grandes agglomérations, permet à la population de bénéficier d'une bonne accessibilité à l'ensemble des équipements, services de proximité ou équipements moins fréquents. Près des trois quarts du territoire sont bordés par des autoroutes qui assurent une liaison rapide sur l'extérieur, et trois gares TGV entourent le parc (Aix-les-Bains, Chambéry et Anney), permettant à la quasi-totalité des habitants d'y accéder en moins de 30 minutes. Dans le massif des Bauges, la population est globalement plus proche des équipements qu'elle ne l'est dans l'ensemble des PNR de la région. Ainsi, seuls 7 % des habitants sont situés à plus de 7 minutes des équipements de la gamme de proximité (poste, supérette, boulangerie, école, médecin, pharmacie...), contre 15 % dans l'ensemble des PNR de la région. Ils sont 5 % (contre 15 % dans le territoire de référence) à plus de 15 minutes des équipements de la gamme intermédiaire (police, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, bassin de natation...) et 2 % (contre 13 %) à plus de 30 minutes de la gamme dite « supérieure » (hypermarchés, lycées, urgences, médecins spécialistes, cinémas...). ●

Hélène Decorme, Aude Lécroart (Insee)

► Définitions

Le PNR du massif des Bauges est comparé à un **territoire dit de « référence »** composé de l'ensemble des PNR situés majoritairement en Auvergne-Rhône-Alpes : PNR du Pilat, des Monts d'Ardèche, du Vercors, du massif des Bauges, de Chartreuse, des Volcans d'Auvergne, du Livradois-Forez et des Baronnies provençales.

Les Parcs naturels régionaux entretiennent des relations privilégiées avec certaines communes urbaines situées à leur périphérie, ces communes sont appelées « **villes-portes** ». Le PNR du massif des Bauges compte six « villes-portes » : Anney, Chambéry, Albertville, Aix-les-Bains, Ugine et Rumilly.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre des naissances et celui des décès. On parle d'excédent lorsque ce solde est positif, de déficit dans le cas contraire.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre qui en sont sorties au cours de la période considérée. Dans cette étude, il s'agit d'un solde apparent estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. On parle d'excédent lorsque ce solde est positif, de déficit dans le cas contraire.

L'**aire d'attraction d'une ville** est l'ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi et d'une couronne qui rassemble les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est identique pour tous les individus d'un même ménage. Le **niveau de vie médian**, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- « PNR du Pilat : un territoire attractif sous l'influence de Lyon et de Saint-Étienne », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 134, novembre 2021.
- « La filière bois en Auvergne-Rhône-Alpes : une ressource forestière abondante, de fortes spécialisations locales dans sa valorisation », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 123, juin 2021.
- « Savoie Mont Blanc : les résidences secondaires, un enjeu économique important », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 111, janvier 2021.
- « PNR des Bauges : un cœur touristique et un pourtour périurbain », *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 36, septembre 2015.

